

Besançon le 30 janvier 2015

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale ordinaire du Comité Départemental du Doubs de la Fédération Française d' Etudes et Sports Sous-Marins, Codep 25, s'est tenue le samedi 24 janvier 2015 à 14 h, à la salle des Tilleroyes : Profession Sport 25/90, 16 chemin de Courvoisier, à Besançon,

Clubs présents ou représentés :

- Aqua Sport Comtois BESANÇON
- A.S.T.B., section plongée BESANCON
- Aquatique Club Sochalien SOCHAUX
- Besançon Université Club, section plongée BESANÇON
- Club Montbéliard de Sports Aquatiques MONTBELIARD
- Club Subaquatique Les Otaries VALENTIGNEY
- COS du Conseil Général du Doubs, section plongée BESANCON
- CSL Gendarmerie F-C section plongée BESANCON
- Groupe d'Exploration Sous-Marine BETHONCOURT
- Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien PONTARLIER
- Groupe Comtois Subaquatique MONTBELIARD
- La Méduse BESANÇON

Personnes présentes :

ALBERT Jean-Pierre	Aquatique Club Sochalien
ASPRO Philippe	La Méduse
BROUSTAL Julien	Aquatique Club Sochalien
CHATEL François	Aquatique Club Sochalien
ECHARD Amans	Aqua Sport Comtois
EVROT Nathalie	Représentante Comité Est
FEBVRE Jean-Louis	La Méduse
GABOREAU Patrick	Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien
GEORGE Stéphane	CSL Gendarmerie F-C
GRUT Eric	Aqua Sport Comtois
KUPFER Michel	Aqua Sport Comtois
MOREL François	B.U.C. plongée
PETIT Pascale	Club Montbéliard de Sports Aquatiques
LACOUR Elisabeth	BUC plongée
MONMARCHE Denis	COS du Conseil Général du Doubs
REIN Anthony	CMSA
SERRES Agnés	A.S.T.B., section plongée
THEVENET André	Les Otaries
VUILLAUME Alain	Groupe d'Exploration Bethoncourt
PETITHORY Christian	COS du Conseil Général du Doubs

Personne excusée :

LE MEUNIER Georges Groupe Comtois Subaquatique

12 clubs sur 13 affiliés étant présents ou représentés (6 pouvoirs), l'Assemblée Générale peut donc délibérer.

Ordre du jour :

- Rapport Moral du Président.
- Bilan des activités de la saison écoulée.
- Rapport de la Commission Technique
- Rapport de la Commission Apnée.
- Rapport de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques.
- Rapport de la Commission Nage avec Palmes.
- Rapport financier.

Le Président, Amans ECHARD souhaite la bienvenue et remercie les membres présents, prouvant ainsi l'attachement de leurs clubs à leur Comité Départemental.

Adoption du compte-rendu AG 2013 :

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité ce compte-rendu.

Rapport Moral du Président et rapport d'activités :

Les clubs :

Cette année 2014 a été marquée par la disparition de JACQUOT André Président du GESM. « Adieu Dédé »
La Fédé vient de décider de la disparition de 2 clubs du Doubs (Waquetteu et Corégone non inscrits au CODEP).

Les licenciés :

En 2014 : le nombre de licenciés a baissé par rapport à 2013 (821 en 2014 876 en 2013) soit - 6.27 % .
Nous sommes dans le même mouvement de recul que l'ensemble de la Fédération. Pourquoi ce recul :
conjoncture économique, coût de la pratique... ?

Le CODEP et les diverses Instances :

Nous jouons notre rôle d'intermédiaire entre les clubs et les diverses instances et organismes départementaux et régionaux (Conseil Général, CDOS, DRJS, DDJS, Ligue, Comité Interrégional, FFESSM...)

Aides du Comité Départemental :

Tous les clubs affiliés ont participé à la vie associative du Codep en œuvrant dans la ligne directrice de la politique départementale :

- Les actions d'aspect éducatif : découverte de la plongée, formation des jeunes.
- Les actions d'animation : quartiers défavorisés, le Téléthon.
- Les actions environnementales.
- Les actions de promotion : fête des sports, manifestations municipales

Subventions CNDS :

Depuis cette année (2014) le CODEP n'est plus le passage obligé des demandes des clubs qui les font directement à la DDJS.

Les demandes de subventions pour l'achat de matériels qui passaient par le Comité n'ont pas été honorées (Demandes simplifiées) faute de crédits.

Quant à notre demande de 2500 € elle a été revue à la baisse : 1500 € faute là aussi à la baisse des subventions générales.

Pour 2015, hors matériels de sécurité, il ne servira à rien de faire des demandes d'aides pour l'achat de matériels hors matériels de sécurité.

Aides à la formation des 1er et 2e niveaux encadrant du CDOS :

En 2014 l'aide du CDOS a été de 2342 €. Cette aide dépend là aussi des subventions du CNDS. Baisse de la subvention donc les dossiers reçus ont été plus épluchés.

Pour 2015 : continuité dans la prise en compte des 1er et 2e niveaux.

Aides pour les actions des Clubs :

En 2014 : 1690 € ont été distribués à 7 clubs

Aide oxygène :

En 2014 : 300 € d'aide aux clubs.

Aide pour les achats de matériels :

En 2014 : 150 euros pour un club

Aide à la formation niveau 4 :

En 2014 le Comité Directeur avait pris la décision d'aider les formations niveau 4 en fonction de notre budget.

Dans le budget prévisionnel nous avons provisionné 300 € ce montant maximum d'aide a été reconduit pour 2015. Il ne saurait être dépassé.

Pour le bon fonctionnement des aides nous demanderons aux clubs de faire la demande d'aide en fin d'année (2015) et en fonction du nombre de demandes, cette provision sera divisée avec un montant maxi de 50 €.

En 2014 : 200 € d'aide

Devons nous maintenir cette subvention ?

Soumis au vote, cette aide formation N4 est supprimée à l'unanimité.

Formation Initiateurs Clubs :

Participation financière du CODEP à la formation : 1311,05 €

Patrick GABOREAU vous donnera le détail de cette formation.

La date de l'examen du 28 juin à Pontarlier est confirmée.

Aides aux clubs organisant des compétitions :

En 2014 : 2 clubs ont organisé des compétitions au niveau national

Et le CODEP se devait, dans la mesure de ses moyens, d'aider ces clubs.

Les responsables des commissions Apnée et NAP vous en parleront plus en détail.

Montant total de l'aide : 1025,20 €

Total des aides : 6867 €

Soit : 67,5 % du budget

Achat de matériels :

Un analyseur d'air et des ampoules : 1802,18 €

Cet analyseur a été mis en place sur le secteur de Besançon

Soit : 17 % du budget

Le total des aides et achats de matériels en pourcentage s'élève à : 84,5 % des charges

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Nage avec Palmes :

Le rapport de la Commission Nage avec Palmes est fait par Pascale PETIT (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Technique :

Le rapport de la Commission Technique est fait par Patrick GABOREAU (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Apnée :

Le rapport de la Commission Apnée est fait par François MOREL (Voir pièces jointes).
Manche de la Coupe de France les 21 et 22 mars à Besançon.

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques :

Le rapport de la Commission Biologie est fait par Michel KUPFER (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Vidéo :

Pas d'activité particulière en 2014.

Eric GRUT nous présente les actions possibles pour 2015, stage commun photo/vidéo/biologie.

Rapport financier :

Les comptes 2014, arrêtés au 31 décembre, présentés par le Trésorier Général Jean-Louis FEBVRE, se soldent par un bilan déficitaire de 1932,07 euros (Voir pièces jointes).

Il présente également le budget prévisionnel pour 2015 avec quelques aménagements (Voir pièces jointes).

Rappel d'une cotisation 1&1 pour site, trop élevée.

L'Assemblée Générale approuve ce rapport à l'unanimité.

Analyseur d'air


Rappel du fonctionnement sur Besançon et région de Montbéliard

Le Président remercie encore une fois toutes les personnes qui se sont impliquées, que se soit dans l'organisation et le déroulement des stages et examens ainsi que dans le fonctionnement du Comité Départemental et de ses Commissions.

La séance est levée à 18 h, elle est suivie d'un pot de l'amitié.

le Secrétaire du Codep25 :

Michel KUPFER



le Président du Codep25 :

Amans ECHARD



Pièces jointes : Compte-rendu financier (réalisé 2014 et prévisionnel 2015)
Comptes-rendus des Commissions